



# Le Petit Cormoran

n° 223

Novembre-Décembre 2017

Bulletin de liaison des membres du  
Groupe Ornithologique Normand

Sommaire

- Pages 2 à 6 : Vie du Groupe
- Pages 7 à 17 : Ornithologie
- Pages 18 à 24 : Protection

## L'oiseau et la nature sont entre vos mains

*Entre tous les mots de la langue et de la plume  
Il n'en est pas de plus tristes que ceux-ci :  
« Cela aurait pu être »  
J.G. Whittier*

N'aurons-nous jamais à dire cela ? Soyez bien convaincus que : ce vous ne faites pas pour le GONm, le GONm ne le fait pas et donc... personne d'autre ne le fait !

Si nous n'avions pas été là, que seraient devenus les marais de Carentan, les marais de Ver-sur-Mer ou l'estuaire de la Seine ?

Que seraient devenus les grands cormorans au bord de l'extinction, ne l'oublions pas, à la fin des années 1960 ? Et les cigognes blanches ? Etc, etc...

Soyez convaincus que vous pouvez agir, chacun à votre niveau et avec vos compétences particulières : observer et transmettre vos observations, participer à la vie d'une réserve (le GONm en a créé plus de 30 : il y en a forcément une pas loin de chez vous), participer à la vie de l'association en faisant des animations simples auprès de chez vous, etc...

Bref, les modalités sont innombrables et, surtout n'hésitez pas ! Soyez acteurs de l'étude et de la protection des oiseaux dans la nature normande !

Gérard Debout

*La mare de Vauville  
vue depuis l'observatoire.  
(Marie-Léa Travert)*





## Rappels

Pour profiter d'informations de base sur la vie de l'association, il existe un site Internet. Nous vous engageons vivement à vous y connecter :

[www.gonm.org](http://www.gonm.org).

Les Nouvelles du GONm sont mensuelles sur le site du GONm grâce à « GONm Actu » que vous propose P. Gachet ; le dernier paru est consultable avec le lien suivant : <http://www.gonm.org/index.php?post/GONm-Actu-FEVRIER-2017-N%C2%B027>

Pour des informations constamment actualisées et des échanges sur l'ornithologie, les réserves, la vie du GONm, il existe un forum :

<http://forum.gonm.org>

Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook : [www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand](http://www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand)

Il existe aussi « Cormoclic », groupe de discussion ouvert aux seuls adhérents du GONm avec un compte Yahoo ([cormoclic\\_gonm@yahoo-groups.fr](mailto:cormoclic_gonm@yahoo-groups.fr))

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les deux mois. Il apporte aux adhérents du GONm un très grand nombre d'informations sur la vie de l'association et sur les oiseaux. Il est désormais mis en ligne et est consultable sur notre site : [www.gonm.org](http://www.gonm.org)

Si vous voulez vous adresser à l'association en tant que structure, adressez-vous à :

<http://www.gonm.org/index.php?contact>

Le prochain Petit Cormoran paraîtra à la fin du mois de décembre 2017, les textes devront nous parvenir avant le 10 décembre 2017.

Je rappelle que vos textes ne doivent pas dépasser une page et qu'ils doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm : [www.gonm.org](http://www.gonm.org)

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne).

Responsable de la publication : Gérard Debout. Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.

La parution de ce Petit Cormoran est aidée financièrement par la DREAL de Normandie.

## Les enquêtes 2017

### Enquêtes permanentes

- **Tendances** : 1/10/2017 au 15/11/2017 puis 15/12/2017 au 15/01/2018. Claire Debout [claire.debout@gmail.com](mailto:claire.debout@gmail.com)
- **Recensement des bernaches** : Bruno Chevalier [bruno-chevalier@neuf.fr](mailto:bruno-chevalier@neuf.fr)
- **Limicoles côtiers** : Bruno Chevalier [bruno-chevalier@neuf.fr](mailto:bruno-chevalier@neuf.fr)

### Enquêtes Atlas

- **Atlas : les hivernants** : Bruno Chevalier & Gérard Debout [atlasnormand@gmail.com](mailto:atlasnormand@gmail.com)

### Enquêtes Dortoirs

- **Dortoirs de laridés** : Bruno Chevalier [bruno-chevalier@neuf.fr](mailto:bruno-chevalier@neuf.fr)
- **Dortoirs de cormorans** : Gérard Debout [gerard.debout@orange.fr](mailto:gerard.debout@orange.fr)



## Vie de l'association

### Le GONm, notre projet



L'étude et la protection des oiseaux de Normandie sont les fondamentaux intangibles de notre association. C'est notre programme au long cours.

Le GONm a une approche rigoureuse de son sujet tout en se voulant convivial et ouvert à tous.

Considérant que ce dernier aspect des choses peut apparaître comme la face cachée de la lune à un certain nombre de nos concitoyens, nous avons décidé de reformuler notre projet non pas statutairement mais dans un but de communication, de manière à ce que tous ceux qui portent un intérêt, même ténu, à la protection de la nature, puissent se reconnaître dans notre association et nous rejoindre.

Pour mener à bien ce projet, nous vous demandons de nous faire une proposition et l'auteur de celle qui sera retenue sera gratifié d'une visite de la réserve de Saint-Marcof.

En pratique, merci de suivre ces quelques règles :

- Sans mettre en cause les fondamentaux (étude et protection), il s'agit de proposer « Un projet pour le GONm » ou une « Grande Cause pour le GONm »,
- ... de préférence en **7 mots** ou moins. Les mots « étude » et « protection » n'en font pas nécessairement partie.
- Évitez les mots de plus de trois syllabes, il faut que la prononciation soit aisée,

- Évitez le vocabulaire spécialisé ou ésotérique,
- Le Projet / la Cause doit être **spécifique** au GONm : ce ne peut être le Projet de quelqu'un d'autre,
- **...fédérateur** : (presque) tout le monde doit se sentir concerné,
- Le projet doit être **compréhensible** au premier coup d'œil. N'hésitez pas à faire ce test de compréhension dans votre entourage à la fibre verte.



- La proposition doit respirer le **dynamisme**, l'idée d'**aller de l'avant**, l'ouverture, dans le cadre d'une **action** dans laquelle le lecteur peut s'impliquer utilement – et si possible facilement,
- ... seul ou en groupe,
- ... et de préférence perçue comme socialement bénéfique.
- Le libellé pourra être suivi d'une note explicative motivant la proposition, de 7 lignes au maximum (en Arial 12 points par exemple).

Vous en conviendrez, il s'agit là d'un véritable challenge, qui n'ira probablement pas sans compromis. N'hésitez donc pas, tous à vos plumes, et soyez créatifs – votre proposition est attendue et sera la bienvenue !

À faire parvenir 181 rue d'Auge sur papier libre ou à l'adresse de messagerie suivante : [gom@wanadoo.fr](mailto:gom@wanadoo.fr)



## Appels aux bonnes volontés des adhérents

### ZPS : rappel du rappel

Pour chaque site, normalement il y a un responsable bénévole aidé d'un salarié. Le site de la baie d'Orne a désormais un responsable : merci à lui. Malheureusement, deux sites n'ont toujours pas de responsable bénévole : les forêts et étangs du Perche et l'estuaire et les marais de la Basse-Seine. Un appel est donc lancé à nouveau vers vous pour ces deux sites.

Prière de me contacter, merci

Gérard Debout [gerard.debout@orange.fr](mailto:gerard.debout@orange.fr)

### Autres besoins du GONm

Le GONm pour mener ses actions et pour les développer a besoin d'adhérents bénévoles désireux de s'investir pour mener à bien telle ou telle action, plus ou moins ciblée, à court ou à long terme. Voilà un autre appel :

Le GONm a besoin d'un adhérent capable d'exploiter la documentation que nous possédons (déjà ou pas) et de faire le bilan de nos études sur les conséquences des opérations connexes de remembrement en relation avec la politique dite de la « trame verte et bleue ». Le but est d'en faire une synthèse utilisable par les

adhérents qui participeront à des réunions sur ce thème. L'adhérent motivé peut me contacter, merci.

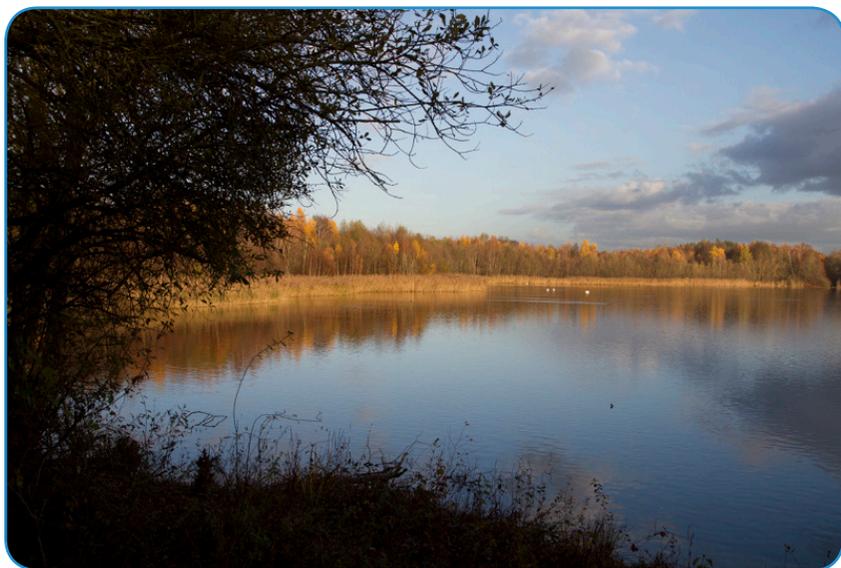
Bruno Chevalier  
[bruno-chevalier@neuf.fr](mailto:bruno-chevalier@neuf.fr)

## Stage du 2 au 3 décembre 2017 à la Grande Noé

Venez découvrir ou redécouvrir la boucle de Poses et son avifaune hivernante très nombreuse et variée qui devrait déjà être bien présente et facile à observer. L'an passé à la même époque, une vingtaine de personnes se sont rencontrées en ce lieu et ont pu observer dans de bonnes conditions grèbe à cou noir, œdicnème criard, garrot à œil d'or, etc. Le prix de 27 euros comprend la nuit au gîte de la Musardière de Poses, l'entrée à volonté sur le lac des deux amants et l'animation réalisée par Céline Chartier durant tout le week-end. Il reste des places. Réservation obligatoire à : [grande.noe@gonm.org](mailto:grande.noe@gonm.org) ou 06 07 27 97 89

*Céline Chartier*

*(Céline Chartier)*





## La Saint-Michel à Carolles. 16e week-end des oiseaux migrateurs de la Saint-Michel, les 23 et 24 septembre 2017 sur les falaises de Carolles

Par un temps superbe et un léger vent de SE propice aux migrateurs nous avons pu observer les oiseaux passer au-dessus des falaises de Carolles. Matthieu Beaufils a été l'animateur remarquable et fidèle, je le remercie chaleureusement ainsi qu'Armel Trémion (service civique) pour les identifications et le comptage. Plus de 3800 oiseaux ont été identifiés avec presque 1700 pipits farlouses. Les étourneaux, chardonnerets, linottes mélodieuses ont constitué le gros des autres espèces. Deux espèces forestières se sont montrées avec 27 mésanges noires reflétant la possible invasion déjà notée au nord de l'Europe et à plusieurs endroits en France et 78 gros-becs cassenoiaux, ce qui constitue un score exceptionnel pour une espèce relativement inhabituelle en migration à Carolles. Bien que tardives, 29 hirondelles de cheminée sont encore passées. Le faible effectif des pinsons des arbres est normal, son pic de migration étant en octobre.

En mer, le spectacle des plongées groupées de nombreux fous de Bassan en pêche au-dessus des puffins des Baléares (un millier environ) et de quelques petits pingouins est toujours un véritable plaisir et nous a permis aussi de les localiser malgré la distance. Les macreuses noires ont joué à cache-cache dans le clapot et la légère brume les rendant incomptables Matthieu en avait compté plus de 26 000 le vendredi et elles étaient toujours là dimanche après-midi.

Plus de 320 personnes ont participé aux différentes activités proposées sur les deux jours, tant à la cabane Vauban pour le suivi de la migration que pour l'apéro convivial traditionnel concocté par les bénévoles de Carolles aidés de Maéva Dufour, notre salariée, ainsi que pour les expositions et les

conférences, délocalisées exceptionnellement à la salle des Mielles de Jullouville.

Le samedi soir, trois conférences sur le thème des baguages colorés ont été présentées par Fabrice Gallien (bilan du baguage des goélands marins), James Jean Baptiste (bilan du baguage des gravelots à collier interrompu) que je remercie. Dirk Raes a présenté une conférence sur l'historique et l'importance de l'European colour-ring birding ; il est l'organisateur de ce réseau concernant le baguage coloré, les programmes de baguage, leur recensement à l'échelle européenne. Je remercie chaleureusement notre invité belge qui est venu spécialement pour nous à Carolles.

Dans la salle des Mielles, on a pu admirer le talent de plusieurs photographes : Xavier Corteel nous a offert un magnifique festival de photos de diverses espèces d'oiseaux en particulier des limicoles.

J'avais, par ailleurs, choisi de présenter deux espèces mimétiques : l'engoulevent d'Europe et l'œdicnème criard. Merci aux photographes qui ont répondu favorablement à mes sollicitations : Jacques Rivière (œdicnèmes nicheurs de la réserve GONm de Saint-Sylvain/14), Christophe Perelle et Gérard Debout. Alain Chartier et Gaétan Lahaye ont complété ces photos normandes par des photos d'espèces proches mais exotiques. Enfin, Francis Bellamy a exposé de superbes clichés d'engoulevents nicheurs des landes de Millières/50. Enfin, un regard décalé sur les mouettes et goélands nous a été proposé par des sérigraphies d'artistes de L'Engrage (Caen), HububHum et Isabelle Pélouin. Que tous ces artistes soient ici chaleureusement remerciés.

Monsieur Sevin, maire de Carolles, et Madame Amaury son adjointe, nous ont honorés de leur présence et nous ont réitéré leur attachement au GONm. Je les remercie vivement pour leur présence.

Les médias, la Presse de la Manche, Ouest-France Granville, La Manche Libre et la Ga-



zette ont couvert l'évènement.

Le samedi après-midi, nous avons bénéficié d'un temps très clément pour organiser deux promenades, l'une dans la vallée du Lude emmenée par Maéva, l'autre à l'embouchure du Thar où Matthieu nous a initiés entre autres à l'identification des mouettes mélanocéphales et nous a subjugué avec ses coups d'épuisette ramenant des bouquets magnifiques.

Vous l'aurez compris, ce week-end a été très agréable grâce au beau temps, à la convivialité de tous les participants, à la gentillesse des animateurs et bénévoles et à la qualité des conférenciers et des exposants.

*Claire Debout*

Remerciements particuliers à :

La commune de Carolles pour son soutien et pour le prêt des tables et chaises nécessaires aux pique-niques, Guillaume Debout pour la conception de l'affiche, Maéva Dufour et Xavier Corteel pour la réservation de la salle des Mielles, Xavier Corteel qui s'est chargé des tirages et des encadrements des photos, plusieurs bénévoles pour l'installation de la salle, son rangement, pour l'accrochage des photos et le montage des expositions et enfin les bénévoles confectionneurs des différents canapés pour l'apéritif.

*(Xavier Corteel)*





## Ornithologie

### Les conférences de Carolles 2017

#### EUROPEAN COLOUR-RING BIRDING



European colour-ring Birding, un aperçu de l'histoire et quelques exemples des buts recherchés  
Dirk Raes



Pour découvrir le site de Dirk Raes et savoir quel est le programme de marquage coloré correspondant à l'oiseau que vous avez vu marqué et pour contacter le responsable de ce programme - qui vous donnera l'histoire de l'individu observé - allez à [www.cr-birding.org](http://www.cr-birding.org)



(c) Igor, Latvian Ornithological Society



## Les programmes de marquage coloré effectués par le GONm

### Grand cormoran

Responsables du projet : Guillaume Debout, Gérard Debout

Lieux d'étude : Chausey, Saint-Marcouf

Combinaison d'une bague métallique codée et de deux bagues colorées non codées à une patte (deux parmi 4 couleurs : bleu, rouge, vert ou blanc) et d'une grande bague colorée codée à l'autre patte :

Noir sur fond blanc à Chausey :

**C | 1**

avec toujours un C et le millésime de l'année du baguage

Blanc sur fond bleu à Saint-Marcouf :

**M | 1**

avec toujours un M et le millésime de l'année du baguage

Attention, l'ordre des couleurs de bas en haut ou de haut en bas est important, tout comme la position du C et du millésime ou du M et du millésime

Exemple : tarse gauche M>15 et de haut en bas sur le tarse droit bleu, bleu, métal : oiseau de Saint-Marcouf bagué en 2015 contrôlé à Saint-Pierre-du-Mont (photo de gauche ci-après)



Photo : Deufydac

Ou : tarse droit C>17 (C au dessus du 17) et de haut en bas sur le tarse gauche : rouge, bleu, métal : oiseau de Chausey bagué en 2017 et contrôlé à Quimper (photo de droite)



Photo : Michel Le Bloas

### Cormoran huppé

Responsable du projet : Fabrice Gallien

Lieux d'étude : Chausey, Saint-Marcouf

Bague : Une bague noire à code alphanumérique Lettre/Chiffre/Chiffre de couleur Jaune

**A12**



## Huîtrier-pie

Responsable du projet : Fabrice Gallien

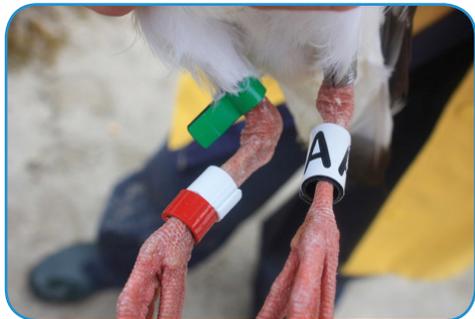
Lieux d'étude : Chausey

Bague : il y a 2 codages en cours (cf. photo), l'un ayant pris la suite de l'autre (pour cause d'usure prématurée des bagues codées)

**Code 1** : combinaison d'une bague métallique codée (tarse droit), d'une bague blanche codée alpha (lettre de couleur noire) sur le tarse gauche + 1 drapeau vert sur le tibia droit + 2 bagues couleurs sur le tarse droit.



**Code 2** : Combinaison de 3 bagues colorées sur le tarse gauche + 1 drapeau vert sur le tibia droit + une bague colorée sur le tarse droit.



## Gravelot à collier interrompu

Responsable du projet : James Jean Baptiste

Lieux d'étude : de la baie du Mont-Saint-Michel au Havre

Bague : blanche numérique de 01 à 400 associée à une bague colorée (blanche ou rouge ou jaune ou verte) à la patte opposée.

## Goéland marin

Responsables : Gilles Le Guillou

Lieux d'étude : Seine-Maritime

Bague :

Code 1 : Une bague bleue, code alphanumérique (Nombre/Nombre/Lettre) en orange

Code 2 : Une bague noire, code alphanumérique (Nombre/Nombre/Lettre) en jaune

En liaison avec ce programme Goéland marins :

Responsables : Fabrice Gallien (depuis 2012) & Sébastien Provost (de 2006 à 2011)

Lieux d'étude : Chausey, Saint-Marcouf, Tati-hou

Bague : Une bague verte, code alphanumérique (Lettre/Nombre/Nombre) de couleur blanche

## Bergeronnette flavéole/printanière

Responsable du projet : Alain Chartier



Photo : Alain Chartier

Lieu d'étude : réserves GONm des marais de la Taute sur le PNR des marais du Cotentin et du Bessin.

Bagues : combinaison d'une bague gravée verte écriture blanche (A1, ... Z9) sur l'une des pattes et d'une bague métal surmontée d'une bague couleur sur l'autre patte.

Ce type de marquage ne concerne que les adultes locaux ; les jeunes de l'année et les



autres adultes en période de passage ont uniquement une bague métallique.

### Traquet tarier

Responsable du projet : Alain Chartier  
Lieu d'étude : réserves GONm des marais de la Taute sur le PNR des marais du Cotentin et du Bessin.



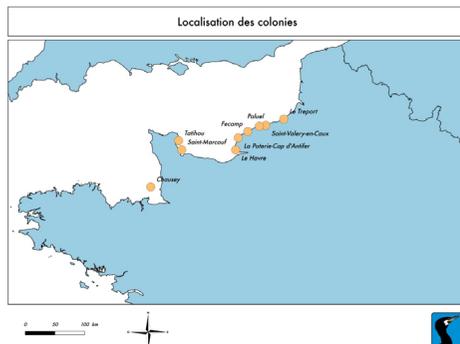
Photo : Alain Chartier

Bagues : combinaison d'une bague gravée verte écriture blanche (A1, ... Z9) sur l'une des pattes et d'une bague métal surmontée d'une bague couleur sur l'autre patte.

Ce type de marquage ne concerne que les adultes locaux ; les jeunes de l'année et les autres adultes en période de passage étant uniquement bagués métal.

## Dispersion postnuptiale des goélands marins de Normandie

Gilles Le Guillou & Fabrice Gallien  
présenté par Fabrice Gallien

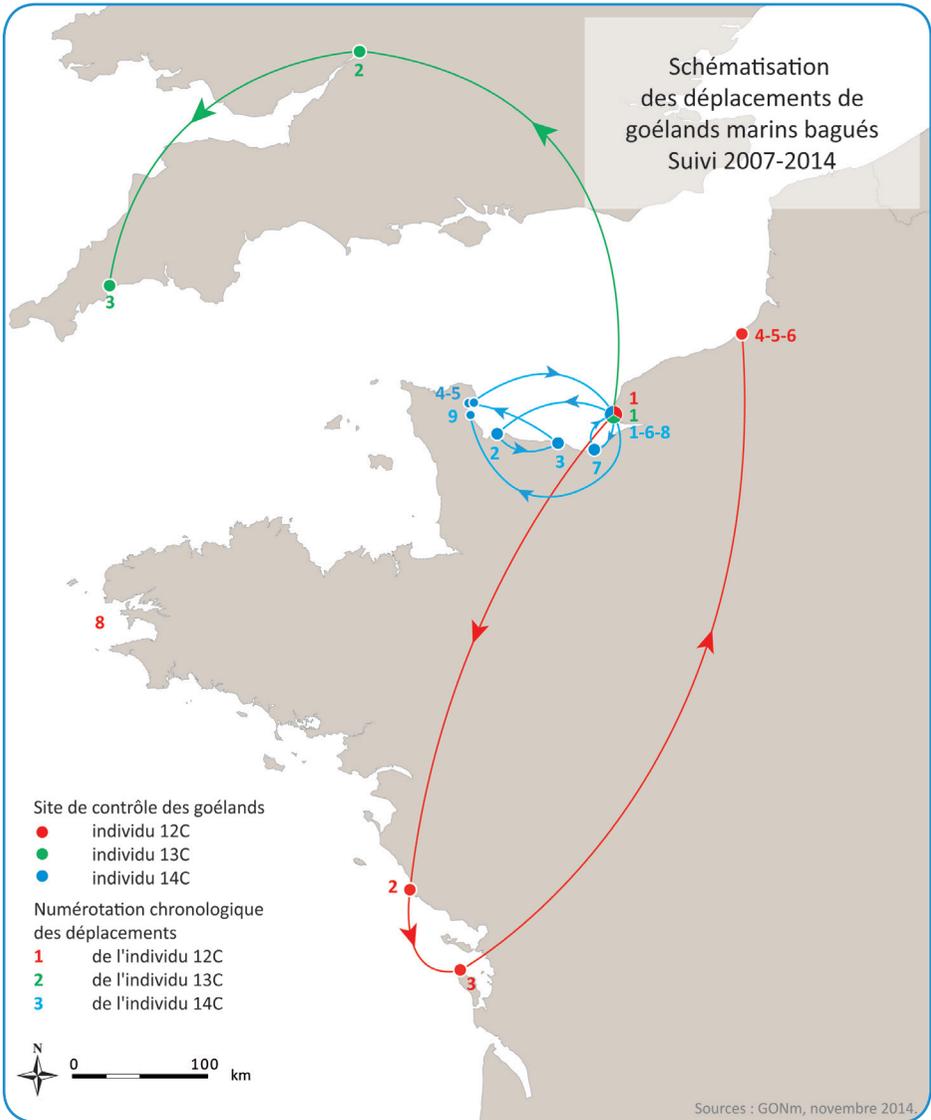


Les goélands marins de Seine-Maritime sont étudiés par Gilles Le Guillou depuis 2005, ceux de Chausey par Sébastien Provost de 2006 à 2011 puis par Fabrice Gallien qui a ajouté Saint-Marcouf & Tatihou depuis 2012

*Pour ceux qui en doutaient, le goéland marin est un oiseau de fort belle taille, comme le montre la photo ci contre.*



Ces études montrent, entre autres, que les goélands marins normands ne sont pas des migrateurs au sens classique du terme : ils se dispersent. Il y a une différence de dispersion entre les oiseaux nés à l'est du Cotentin et ceux nés à l'ouest.



Les oiseaux immatures ont tendance à beaucoup se déplacer sans direction privilégiée et à des rythmes qui sont individuels puisque les oiseaux nés dans le même nid peuvent aller dans des directions totalement différentes. La carte ci-contre illustre les déplacements de 3 oiseaux bagués au Havre : l'un resté normand, l'autre s'en allant en Cornouaille anglaise et le troi-

sième visitant les Charentes avant d'aller se reproduire à Boulogne-sur-Mer. Devenus reproducteurs, ils reviennent majoritairement sur leur lieu de naissance ; là, les déplacements se font plus rares et deviennent routiniers.

*Résumé : Gérard Debout*



## Suivi du gravelot à collier interrompu par le baguage 2007-2017

James Jean Baptiste

973 gravelots ont été bagués en 11 ans, soit adultes, soit poussins. Chaque femelle pond en moyenne 4,32 œufs par an. 23 % de ces œufs éclosent et, au final, le taux de fécondité moyen est de 0,99 poussin à l'éclosion par femelle et par an, soit compte tenu de la forte mortalité des poussins avant l'envol 0,35 poussin volant par femelle et par an. La sexe-ratio (rapport du nombre de mâles au nombre de femelles) qui est à l'âge adulte en faveur des mâles ne l'est pas **à la naissance** : il y a en effet une surmortalité des poussins « femelle » dans les 20 jours qui suivent l'éclosion.

Le retour d'un poussin sur son lieu de naissance (la philopatrie) est faible, de seulement 4%. À l'inverse, la philopatrie des adultes est forte : 69 %. Sur 569 poussins bagués de 2007 à 2016, 306 ont été contrôlés, soit 53,8%. 157 ont été contrôlés à 1 an et plus et 142 deviennent nicheurs certains, soit le quart. À l'inverse des poussins, la philopatrie des adultes nicheurs est élevée. Après l'éclosion

d'une première couvée, les poussins sont laissés à la charge du mâle et la femelle va mener une seconde couvée avec un deuxième mâle, ce qui est possible puisque la sexe-ratio est très en faveur des mâles.

Résumé : Gérard Debout

### Le baguage du gravelot à collier interrompu

Répartition des contrôles visuels en Normandie de 2007 à 2016

Nombre de contrôles

Variation proportionnelle de la taille des cercles en fonction du nombre de contrôles





## Bilan Wetlands International « oiseaux d'eau en janvier » 2017

### Introduction

Nous avons recensé 287 667 oiseaux en janvier 2017, soit 12 % de moins que l'effectif moyen enregistré ces 10 dernières années, en raison de l'absence de décompte de laridés au dortoir en BMSM. De fait, malgré une météorologie relativement clémente sur le nord-ouest de l'Europe à cette date, le nombre d'anatidés, de foulques et de limicoles (espèces les mieux suivies) se situe dans la moyenne (graphique 1). Par ailleurs, en lien avec le bon état de conservation de quelques espèces et l'excellente couverture dont bénéficie cette enquête, 6 d'entre elles ont établi un nouveau record historique : le plongeon catmarin (375), la spatule blanche (64), la bernache nonnette

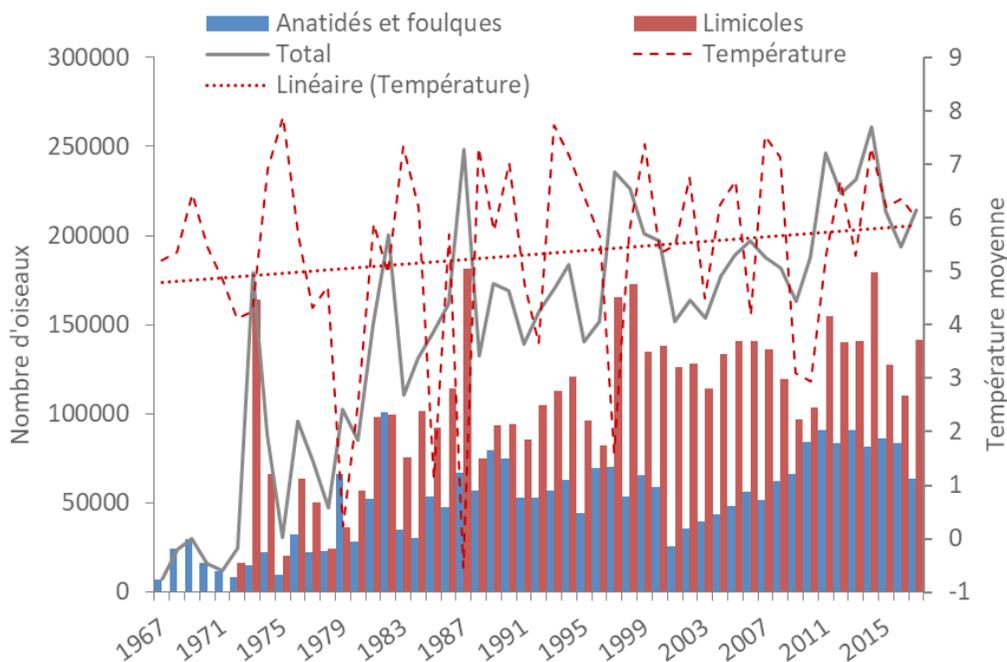
(1 092), la harelde boréale (111), le goéland marin (9 447), le guillemot de Troïl (476).

Sachez également que nous étions 107 en janvier pour couvrir cette enquête, dont 25 salariés de diverses structures dont le GONm. Nous avons parcouru 9 000 km, consacré 540 h de notre temps, soit une valorisation du bénévolat estimée à 11 000 €.

### Bilan

La baie du Mont-Saint-Michel, que nous partageons avec nos voisins bretons, a accueilli 24,4 % de ce total. Viennent ensuite : la baie des Veys (11,6 %), l'estuaire de la Seine (11,4 %), les marais du Cotentin et Bessin (10,5 %), le littoral cauchois (8,1 %), la côte ouest de la Manche (6,7 %), le littoral augeron (4,8 %), la côte Est du Cotentin (4,6 %), la vallée de la Seine (4 %), les marais de la Dives (2,9 %), la baie d'Orne (2,9 %), la côte nord du Cotentin (1,2 %), la vallée de l'Eure (1 %), la côte de Nacre (1 %), pour les principaux sites fonctionnels.

Graphie 1 : Nombre d'oiseaux recensés annuellement depuis 1967





Des conditions d'accueil spécifiques à travers la Normandie décident de la répartition des espèces (tableau 1). Ainsi, la Seine-Maritime joue un rôle prépondérant pour les oiseaux marins ; le département de la Manche pour les grands échassiers, les anatidés et les limicoles ; les foulques et les fuligules se distribuent préférentiellement entre l'Eure et la Seine-Maritime (cf. également les cartes de la version complète de cet article accessible là : [https://issuu.com/gonm/docs/wi2017\\_article\\_version\\_comple te b](https://issuu.com/gonm/docs/wi2017_article_version_comple_te_b)).

Groupe/dept	14	27	50	61	76	Total
Plongeurs & grèbes	3891	1336	450	17	2762	8456
Autres palmipèdes	795	785	1432	83	3368	6463
Grands échassiers	274	339	769	66	63	1511
Anatidés de surface	4812	7081	24448	1644	836	38821
Canards plongeurs	6220	1921	12097	67	360	20665
Rallidés	3561	8219	1655	360	2371	16166
Limicoles	13469	10548	115467	1527	1362	142373
Laridés	10256	13946	10719	52	16825	51798
Alcidés	27	14	69	0	1304	1414
Total	43305	44189	167106	3816	29251	287667

Tableau 1 : Nombre d'oiseaux recensés par département en janvier 2017

Rendez-vous le week-end des 13 et 14 janvier 2018 pour la 52<sup>ème</sup> édition de cette enquête ! Merci aux animateurs départementaux et à la centaine de participants qui font le succès de cette enquête, démontrant ainsi notre capacité à nous mobiliser pour la protection des oiseaux et de leurs milieux. Nul doute qu'il en serait autrement si vous n'étiez pas là pour recueillir ces indicateurs !

Coordonnées des animateurs départementaux :

- **Calvados** : Robin Rundle [robinrundle@free.fr](mailto:robinrundle@free.fr) 02 31 97 06 46
- **Eure** : Christian Gérard [euroiseau@aol.com](mailto:euroiseau@aol.com) 02 32 35 48 86
- **Manche** : Bruno Chevalier [bruno-chevalier@neuf.fr](mailto:bruno-chevalier@neuf.fr) 02 33 50 01 93
- **Orne** : Stéphane Lecocq [ste.lecocq@wanadoo.fr](mailto:ste.lecocq@wanadoo.fr) 02 33 96 15 78
- **Seine-Maritime** : Fabrice Gallien [fabrice.gallien@wanadoo.fr](mailto:fabrice.gallien@wanadoo.fr) 02 31 43 52 56

Bruno Chevalier



## Les enquêtes de l'hiver 2017-2018

### Atlas des oiseaux de Normandie 2016-2019 Journal de l'Atlas n°11 / Novembre 2017

*Voir le journal joint à ce PC (version papier) ou sur le site Internet du GONm (page d'accueil).*

#### Dortoirs de cormorans

Le recensement des dortoirs hivernaux de cormorans a lieu en décembre 2017 à la date de votre choix. Si vous le pouvez, vous effectuerez un second recensement mi-janvier 2018 à l'occasion éventuellement du WI.

L'enquête consiste à dénombrer au crépuscule les individus occupant un dortoir. Celui-ci peut être une île, un secteur de falaise, des structures portuaires, des arbres sur une rive ou une île sur un fleuve ou plan d'eau.

Pour effectuer le décompte, choisir une soirée sans vent ni pluie, se rendre en un point favorable à l'observation de manière à être sur place une petite heure avant le crépuscule, repérer les oiseaux, et compter de sorte qu'on puisse donner un effectif le plus précis au dortoir ou, en tout cas, une estimation raisonnable.

La méthode de recensement est toujours la même que celle des précédents recensements, à savoir :

- Les comptages doivent avoir lieu en soirée (voire ... à l'aube), en excluant les comptages de journée qui peuvent concerner de simples rassemblements diurnes ;
- En décembre, la date du recensement est laissée à votre convenance, du moment que le recensement se fait avec une météorologie favorable (pas de pluie, pas ou peu de vent) ;
- Les oiseaux sont recensés en se présentant sur le site du dortoir (repéré à l'avance) au moins une demi-heure

avant la nuit. On recense d'abord tous les oiseaux déjà posés sur le dortoir et on compte ensuite tous les oiseaux qui arrivent en vol au dortoir pour s'y poser ;

- L'effectif recensé sera la somme de ces deux chiffres. Le recensement s'arrête quand la nuit est tombée et qu'il n'est plus possible de recenser les oiseaux.

Point particulier : pour les sites où les deux espèces de cormorans sont présentes (grand cormoran et cormoran huppé), c'est-à-dire certains sites littoraux de la Manche (Chausey, de Flamanville à Saint-Vaast-la-Hougue, Saint-Marcouf), plus Saint-Pierre-du-Mont et Antifer, il faut bien sûr identifier les deux espèces et estimer aussi les effectifs de cormoran huppé.

Une fiche devra être remplie par dortoir. Elle sera adressée aux participants dès qu'ils m'auront contacté.

Pour savoir quels ont été les résultats des recensements annuels précédents menés de 1990 à 2014, lire le Cormoran 20(2)82 : 124-128. L'enquête a lieu désormais tous les trois ans : je compte sur vous !

Gérard Debout [gerard.debout@orange.fr](mailto:gerard.debout@orange.fr)



## 4<sup>ème</sup> recensement national des laridés hivernant en France

Cette enquête aura lieu entre le 15 décembre 2017 et le 15 janvier 2018.

### COMMENT PROCÉDER ?

Tous les goélands et mouettes, mais aussi les labbes, sternes et guifettes sont concernés.

Il faut compter les laridés au moment de leur arrivée au dortoir, c'est-à-dire avant le crépuscule et jusqu'à la nuit : par comptage direct du dortoir lorsque c'est possible ou par comptage sur les différentes voies d'arrivée si le comptage direct n'est pas possible. Pour certaines espèces (Mouette pygmée, goéland leuco-phée, par exemple) dont le repérage au dortoir n'est pas évident, il faudra mentionner les effectifs observés à d'autres occasions dans la journée.

L'idéal serait de réaliser un décompte coordonné autour du week-end des 16-17 décembre

### QUE FAIRE DÈS À PRÉSENT ?

Les dortoirs littoraux sont bien connus mais c'est beaucoup moins vrai pour les dortoirs continentaux qu'il convient de repérer dès maintenant. Sur les sites les plus importants, il faudra vous coordonner, alors que pour les plans d'eau, un seul intervenant même peu expérimenté sera en mesure de recenser un dortoir.

### POUR VOUS INSCRIRE :

[bruno-chevalier@neuf.fr](mailto:bruno-chevalier@neuf.fr)

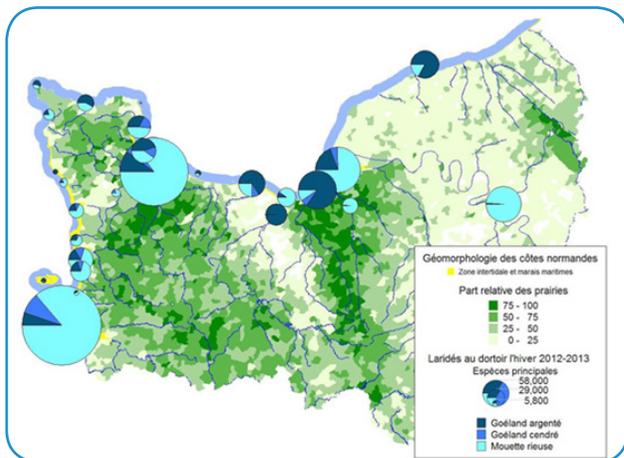
En retour, vous recevrez un fichier de saisie dédié à cette enquête.

Ci-dessous les sites fonctionnels couverts en décembre 2012 mais il n'est pas interdit de couvrir toute la Normandie ! et un lien à par-

tir duquel vous pourrez télécharger l'article paru dans Le Cormoran à la suite de ce dernier recensement :

[https://issuu.com/gonm/docs/recensement\\_laridés\\_normandie\\_2012](https://issuu.com/gonm/docs/recensement_laridés_normandie_2012)

Ces espèces protégées ont des dynamiques de population négatives pour beaucoup d'entre-elles -elles sont peu suivies en hiver - nous serons à l'œuvre dans le cadre de l'atlas, autant de bonnes raisons pour nous



mobiliser fortement lors de cette enquête quinquennale.

Merci à tous !

*Bruno Chevalier*

14 Baie des Veys	50 Grande rade de Saint-Vaast-la-Hougue
14 Baie d'Orne	50 La Hague
14 Canal de Caen à la mer	50 Havre de Blainville-sur-mer
14 Côte de Nacre	50 Havre de Carteret
14 Côte du Bessin	50 Havre de Geffosses
14 Lac de la Dathée	50 Havre de la Sienne
14 Lac de Pont-l'Evêque	50 Havre de la Vanlée
14 Littoral augeron	50 Havre de Lessay
14 Pointe du Roc	50 Havre de Portbail
27 Boucle de Poses	50 Havre de Surville
27 Lac de Pont-Audemer	50 Tourbière de Baupte
50 Anse de Vauville	50 Val-de-Saire
50 Archipel de Chausey	61 Les étangs du Perche
50 Baie des Veys	76 Baie de Seine
50 Baie du Mont-Saint-Michel	76 Littoral seino-marin
50 Côte Est du Cotentin	
50 Grande rade de Cherbourg	



## Suivi des busards nicheurs sur le PNR des marais du Cotentin et du Bessin

12 ou 13 couples de busards des roseaux ont niché en 2017 sur le territoire du PNR des marais du Cotentin et du Bessin. Seulement deux couples ont réussi tardivement leurs nidifications en permettant l'envol de 5 jeunes : respectivement 2 jeunes en baie des Veys et 3 jeunes sur la réserve du GONm à Colombières.

Comme à l'accoutumée, la vallée de la Taute accueille la majorité des couples (6-7), mais ceux-ci ne produisent aucun jeune (destruction au stade de l'incubation pour certains, des jeunes pour d'autres dont un par un carnivore). Les deux seuls nids présents sur la Réserve naturelle régionale (RNR) ont échoué.

Le résultat des deux années précédentes, avec un nombre de couples plus faible (respectivement 7 et 11 couples) et une réussite des nichées particulièrement catastrophique (respectivement 1 et 2 jeunes), incitait au pessimisme.

L'année 2017 se situe à peu près dans la moyenne sur 25 ans en ce qui concerne le nombre de couples nicheurs mais l'envol de seulement 5 jeunes est à nouveau inquiétant. Le maintien d'une population avec un taux de réussite aussi faible peut être dû à de l'immigration ou/et à un bon taux de survie des adultes locaux. L'absence de baguage ne permet pas de répondre à

cette interrogation pourtant cruciale.

4 couples de busard cendré ont niché sur le territoire du PNR et 3 d'entre eux ont permis l'envol de 6 jeunes (2 jeunes chacun), tandis que le 4<sup>ème</sup> a vu sa couvée détruite par deux fois avant que nous puissions intervenir. Signalons aussi qu'un mâle était probablement polygame et qu'il est donc probable qu'une 5<sup>ème</sup> couvée ait été déposée. Pour la première fois depuis 12 ans, aucun de ces couples n'était sur nos parcelles.

Pour deux des nichées suivies, la réussite a été obtenue grâce à l'intervention de l'administration auprès des exploitants pour différer la date de fauche des parcelles.

Nous tenons à remercier Nicolas Fillol du PNR et Laurent Vattier de la DDTM qui, comme pour le râle des genêts, ont pu trouver une solution positive à nos requêtes. Cette procédure bien rodée joue parfaitement son rôle et permet aux couples concernés de ne pas subir une destruction par fauche de la parcelle avant l'envol des jeunes.

*Maeva Dufour, Régis Purenne & Alain Chartier*

*Jeune busard cendré envolé depuis peu  
(photo Alain Chartier)*





## Protection des espèces

### Le rôle des genêts à nouveau présent sur le PNR des marais du Cotentin et du Bessin

Cela fait 5 ans que nous attendions le retour du râle des genêts sur le territoire du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin (PNR MCB).

Dans les années 1980, la population était estimée entre 270 et 470 mâles chanteurs (Kapps 1984). Les marais du PNR MCB étaient considérés comme un site majeur pour l'espèce en Normandie, mais aussi en France. Au début des années 1990, l'estimation ne faisait plus état que d'une trentaine de chanteurs (Debout et Chartier, 1994) pour tomber à zéro, un ou deux chanteurs au début des années 2000, puis plus aucun de 2000 à 2005 (Debout 2006). En 2006, suite à un recensement général, 2 individus

de râle des genêts ont été entendus sur le territoire du PNR, dans la vallée de la Douve, à proximité du canal des espagnols. Un chanteur a de nouveau été contacté en 2008 dans la vallée de l'Aure, puis un autre chanteur très peu de temps en 2012 sur l'entité du Cap dans la Réserve naturelle régionale des marais de la Taute.

Cet été 2017, le râle des genêts a de nouveau « pointé le bout de son bec » !

Le 22 juin, lors d'une sortie de terrain à Montmartin-en-Graignes pour le suivi du traquet tarier et de la bergeronnette flavéole, un individu se fait entendre à plusieurs reprises en plein après-midi. Le soir même et les jours suivants, ce râle chante très régulièrement, puis spontanément mais plus faiblement jusqu'au 1<sup>er</sup> août, date à laquelle nous ne l'avons plus contacté.

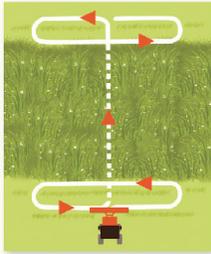
Nicolas Fillol, chargé de mission patrimoine naturel au PNR MCB, fut aussitôt averti de la présence de cet oiseau afin de mettre rapidement en place une mesure de protection avec l'exploitant de la parcelle, Mr Belhoste. En effet, un report de fauche moyennant finance fut proposé à Monsieur Belhoste qui a accepté de faucher la parcelle après le 15 août en suivant la procédure de fauche « dite sympa ». Les conditions atmosphériques peu favorables ont permis de reporter celle-ci au samedi 26 août, jour où personne du GONm, ni du PNR ne pouvait être présent. Cependant nous avons demandé à Monsieur Belhoste de faire très attention et selon lui, 3 râles des genêts auraient fui devant la faucheuse. Sur ce site, aucune confusion possible avec d'éventuels râles d'eau et monsieur Belhoste semble sûr de lui !

En tout cas, nidification réussie ou non, ce retour d'un chanteur tant espéré est peut-être le prélude à une recolonisation. L'avenir nous le dira.

Maeva Dufour et Alain Chartier

#### Technique de fauche « sympa »

##### • En planche

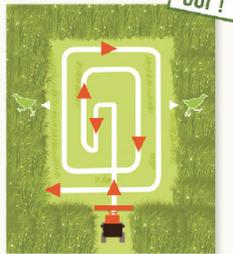


Étape n°1



Étape n°2

##### • Centrifuge



##### • Centripète





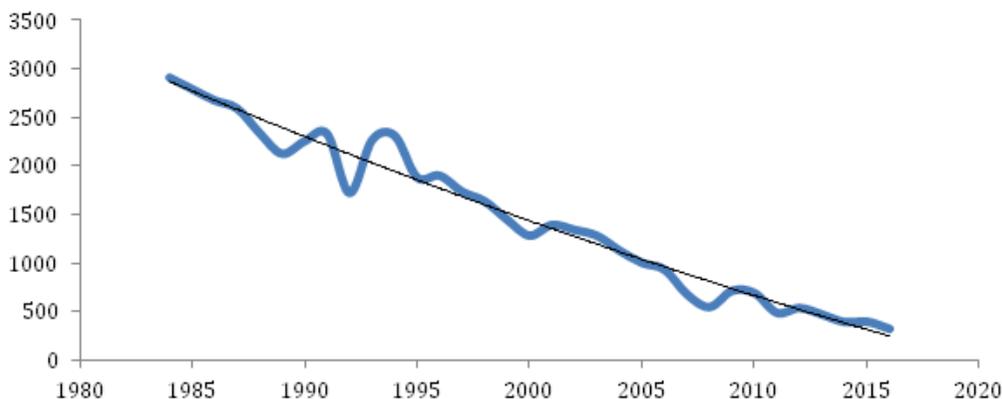
## Protection : la position du GONm sur les tirs de goélands

Les articles de presse parus cet été concernant les autorisations préfectorales de tirs de goélands à Chausey ont conduit le Conseil d'administration du GONm, qui s'est tenu à Caen le 1<sup>er</sup> octobre 2017, à rappeler notre position.

Rappelons tout d'abord que le GONm est le seul organisme à étudier les oiseaux marins, en particulier sur ses réserves : ainsi, il est le seul à connaître l'évolution des effectifs. La connaissance du statut des oiseaux ma-

Saint-Marcouf, Saint-Pierre-du-Mont, Antifer et Fécamp couvrent l'essentiel des colonies d'oiseaux de mer normandes. Des recensements annuels y ont lieu, qui paraissent dans les rapports annuels du GONm, appelés ERG (État des réserves du GONm). Depuis leur création et même avant pour certaines, les réserves sont recensées annuellement, ce qui enrichit considérablement le jeu des données des recensements décennaux. À Chausey, les effectifs nicheurs de goéland argenté sont en déclin et ce déclin a commencé bien avant 2002, année où des arrêtés préfectoraux ont été pris

### Goéland argenté à Chausey (nombre de couples nicheurs)



rins nicheurs s'est considérablement affiné grâce à deux éléments essentiels :

- Les cinq enquêtes organisées par Bernard Braillon puis Gérard Debout visant à recenser les nicheurs de façon coordonnée (1969, 1978-1979, 1987-1988, 1997-1999, 2009-2011).
- La création de réserves ornithologiques qui permettent (entre autres) les suivis à long terme. Les réserves GONm de Tombelaine, Chausey, Jobourg, îlots de la Hague, rade de Cherbourg, Tatihou,

pour autoriser le tir des goélands l'été. Grâce à aux actions menées par le GONm (dossiers, réunions, contacts, ...), le quota initial de tirs létaux qui était de 300 oiseaux a été ramené à 60 à 80.

Nous nous étonnons que les personnes qui se sont émues cet été de ces tirs ne se soient pas manifestées devant l'inaction des gestionnaires de Tatihou lorsque des renards y ont été introduits et que la prédation et le dérangement ont réduit les effectifs de la colonie de 2100 couples en 2014 à moins



de 300 en 2017 (ce qui fait 3 600 adultes « disparus » auquel il faut ajouter les jeunes qui ne sont pas nés).

Les tirs autorisés par le Préfet à Chausey ne sont pas des tirs de régulation car il ne s'agit pas de faire baisser la population : il s'agit de tuer des animaux pour rendre l'effarouchement plus efficace. En nous fondant sur ce principe, nous avons demandé et obtenu que le quota de tirs létaux soit conditionné à un nombre minimal de sorties. En 2017, le tir des 80 oiseaux n'est autorisé que si 7 sorties d'effarouchement sont organisées sur la période critique.

Si le GONm a accepté le principe de ces tirs létaux, il a aussi imposé des clauses d'encadrement de ces tirs :

- les tirs sont réalisés par les agents de l'ONCFS et les conchyliculteurs n'ont pas le droit de tirer ;
- le quota fixé est un maximum qui n'est pas toujours atteint ;
- les tirs doivent être réalisés strictement sur les zones conchylicoles (ce sont ces zones qui doivent être dangereuses, pas les îlots et le reste de l'archipel) ;
- les conchyliculteurs doivent également chercher des mesures alternatives.

Les conchyliculteurs admettent aujourd'hui que le goéland argenté est en situation critique.

Ils admettent également qu'ils travaillent dans un milieu ouvert et qu'il leur faut accepter une part de prédation (ce n'était pas le cas auparavant). Ils nous écoutent et prennent en compte nos avis, ce qui a permis de préserver des milieux et des secteurs importants pour les oiseaux et de préserver les îlots de toute intervention en toute période mais particulièrement en période de reproduction. Parfois même ils nous alertent sur des nouvelles demandes ou des projets. Soit 20 ans de travail, de discussions et d'actions, 20 ans d'efforts de part et d'autre pour essayer de trouver un consensus.

- Bien que des goélands argentés soient

présents sur les bouchots en avril et en mai, il n'y a aucun tir compte tenu de la dynamique très négative de la population de goéland argenté dans l'archipel

- Des solutions alternatives sont à l'essai mais elles connaissent des résultats variables.

En résumé, la position du GONm dans cette affaire comme dans d'autres (tirs des cormorans au dortoir en hiver, stérilisation des œufs de cygne dans le département de l'Eure, ...) est la suivante :

- Avant tout, évaluer la réalité de l'impact économique ou sociologique de façon indépendante ;
- Mettre en perspective l'importance de la perte due aux oiseaux par rapport à toutes les autres sources de pertes
- Chercher des méthodes évitant ou limitant la destruction des oiseaux

Et, si tir il doit y avoir, il ne doit pas mettre en péril :

- La population concernée
- Les individus des autres espèces présentes sur le site
- Ne pas aggraver le statut UICN

Gérard Debout

*Pour aller plus loin :*

*Il n'y a pas d'ouvrages relatifs à ce problème en français mais vous pourrez lire avec grand profit un livre consacré à la cohabitation de l'homme avec les loups écrit par le philosophe Baptiste Morizot et qui pourrait être appliqué à d'autres problèmes de cohabitation espèce sauvage-homme. Ce livre important nous conduit à penser autrement la place de l'homme dans la nature. Son titre : Les Diplomates, Cohabiter avec les loups sur une nouvelle carte du vivant aux éditions Wildproject.*



## Protection : la page des refuges

### Le faucon pèlerin et le grand corbeau peuvent-ils faire bon ménage ?

Toutes deux hôtes de sites rupestres, falaises, carrières, ces deux espèces sont susceptibles d'entrer en compétition quand il s'agit de s'installer pour nicher. Ce phénomène a été mis clairement en évidence dans deux carrières de la société Leroux-Philippe (refuges GONm) situées dans le nord de la Manche, carrières où la nidification du grand corbeau est suivie depuis longtemps.

Dans celle de Montebourg, le grand corbeau niche dans une cavité créée par l'exploitation. En 2014 et 2015, le couple a niché normalement (2 puis 4 jeunes à l'envol), alors que le faucon pèlerin était quasiment absent, noté une seule fois en avril 2015. En avril 2016, surprise lors de la première visite : une femelle de faucon pèlerin est posée sur le nid des grands corbeaux. Ceux-ci sont bien présents mais sont observés seulement en vol, puis ils disparaissent totalement pendant le reste de la saison. Par la suite, les faucons pèlerins mèneront leur nidification à terme avec 2 jeunes à l'envol. En 2017, ils sont de nouveau présents dès la mi-mars sur le site et occuperont le même nid pour produire 3 jeunes à l'envol mi-juin. Mais en parallèle, le couple de grand corbeau disparu en 2016 est revenu sur place (le même ?), a construit un nouveau nid dans un secteur de la carrière qui n'est plus exploité et a produit 2 jeunes à l'envol.

À Brix, où la nidification du grand corbeau est suivie depuis 2005, le faucon pèlerin a d'abord fait des apparitions épisodiques jusqu'en 2013 (une ou deux fois par an au maximum). En 2014, un individu au moins a été présent sur place pendant presque toute l'année, alors qu'en 2015 il n'a été vu qu'en fin d'année. De nouveau présent en continu en 2016, le pèlerin a montré des

vellétités de nidification, un individu étant noté plusieurs fois en position de couveur au sommet de la falaise, mais aucun jeune n'a été observé. Pendant ces trois années, les grands corbeaux ont niché normalement sur leur site habituel, produisant successivement 3, 2 et 3 jeunes. En 2017 enfin, un couple de pèlerin s'est cantonné dès la mi-mars et a aussitôt occupé le nid des grands corbeaux pour nicher avec succès (un jeune à l'envol mi-juin). En parallèle, contrairement à ceux de Montebourg, les grands corbeaux sont restés sur place et ont construit un autre nid au fond de la carrière, menant finalement un jeune à l'envol.



Dans ces deux carrières, le scénario a été un peu différent, l'installation des pèlerins à la place des grands corbeaux étant assez progressive à Brix alors qu'elle était plus brutale à Montebourg. Néanmoins, sur les deux sites, un *modus vivendi* a finalement été trouvé entre les deux espèces, les grands corbeaux s'adaptant à la situation en construisant un nouveau nid. Suite du feuilleton en 2018 ?



Alain Barrier (texte et photos :  
en haut grand corbeau, en bas faucon pèlerin)

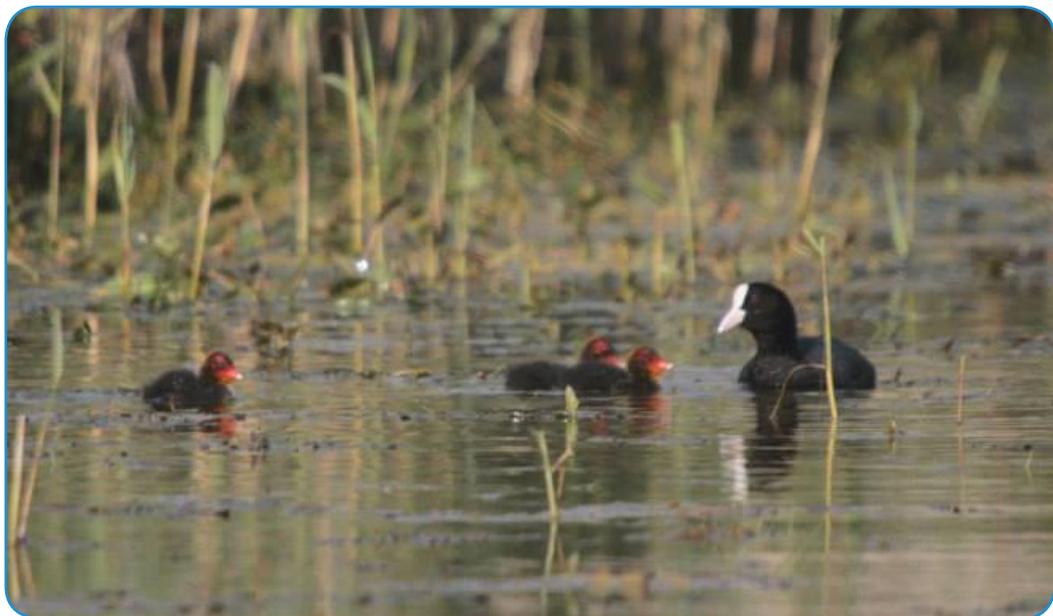


## Protection : la page des réserves

### La réserve naturelle de Vauville

Dans l'anse de Vauville, au sein du massif dunaire qui s'étend sur plus de 10 kilomètres de long, entre le Cap de Flamanville au sud et le Nez de Jobourg au nord, se cache la Mare de Vauville. Suite à l'initiative de naturalistes bénévoles, cette vaste étendue d'eau entourée d'une roselière fut mise en protection puis d'abord gérée par la Société d'Étude et de Protection de la Nature en Bretagne et en Cotentin (SEPNBC). Ces 60 hectares classés en réserve naturelle nationale depuis 1976 sont maintenant gérés par le Groupe Ornithologique Normand depuis 1983. Dans la Hague, avec près de 20 000 visiteurs par an, la Mare de Vauville est une zone humide où l'on ne dénombre pas moins de 2000 espèces animales et végétales. Reconnue d'intérêt national au travers de son classement en Réserve naturelle nationale, ce site accueille également l'une des rares mares d'eau douce située en bordure littorale.

Quand arrivent les beaux jours, le site offre aux visiteurs un spectacle haut en couleur. Sur le sentier qui traverse la réserve naturelle, les pelouses dunaires accueillant la véronique en épi, le rosier pimprenelle, le gaillet jaune ou encore la tortule des dunes, arborent leurs couleurs chatoyantes et présentent aux visiteurs leur plus belle parure. Accueillant une flore riche, ce site est connu depuis longtemps pour son intérêt botanique et ceci, bien avant son classement en réserve naturelle. Avec 460 espèces de plantes, la réserve présente un intérêt majeur en termes de conservation de la flore locale : 23 espèces sont patrimoniales comme l'orchis à fleurs lâches ou la germandrée des marais. Un peu plus au sud du sentier, le chemin vous entraîne dans une végétation plus dense. Au sein des saules et des pruneliers, la bouscarle de Cetti vous indique la direction de l'observatoire et trahit sa présence par son chant puissant. Visible depuis l'observatoire, cette vaste mare a la particularité de n'accueillir aucun poisson. Le canard colvert et la foulque macroule sont les espèces les plus abondantes et viennent s'y reproduire régulièrement. D'autres nicheurs plus rares





comme les fuligules milouin et morillon s'y reproduisent également. C'est en période d'hivernage que les oiseaux affluent sur la mare. Canards souchet, vanneaux huppés, ou encore bécassines des marais utilisent le site comme refuge. En période de migration, hérons cendrés, aigrettes garzettes, grandes aigrettes et chevaliers sont fréquents. Lorsque vous poursuivez vers le sud, vous entrez au cœur du massif dunaire constitué de plusieurs petites mares et de petits buissons d'aubépines et de pruneliers. Perché en haut d'une branche, le traquet pâtre monte la garde !

Inondées en hiver et jusqu'au début de l'été, les pannes dunaire sont le royaume des amphibiens. Avec 13 espèces répertoriées sur l'ensemble de la réserve, la Mare de Vauville représente un site d'intérêt régional et national pour la conservation de ces espèces, notamment le triton crêté, espèce inscrite à l'annexe II de la directive habitat faune flore. La rainette arboricole est également présente sur le site où elle passe une bonne partie de la belle saison dans les feuillages, à prendre le soleil, vous l'apercevrez peut-être sur le bord du chemin. La réserve naturelle accueille également de nombreux invertébrés : 1100 espèces d'insectes ont déjà été inventoriées.

Ce joyau de la nature s'est formé lors de la dernière glaciation. Des études menées entre 2006 et 2010 ont confirmé l'existence de la mare il y a au moins 6000 ans. Le cordon dunaire qui protège la mare des assauts de la mer depuis environ 3000 ans, est de plus en plus fragilisé par les tempêtes : les assauts violents des grandes marées combinés aux fortes tempêtes le grignotent de plus en plus. Certains hivers, jusqu'à 13 mètres de dune partent à la mer. L'interdiction de circulation en dehors de sentiers balisés permet, entre autres, de ralentir l'érosion et de retarder l'intrusion éventuelle de la mer, qui est probable à brève échéance.

*Marie-Léa Travert (texte & photo)*

## L'actualité de la réserve naturelle de Vauville

À Vauville, depuis 2009, une forte mortalité d'amphibiens est observée sur une portion de la RD237 dite route du Petit Thôt, en bordure orientale de la mare, lors de leurs déplacements migratoires au printemps et en été. En effet, chaque printemps, les amphibiens quittent leurs quartiers d'hiver pour rejoindre les points d'eau où ils se reproduisent. Lors des phases de migration qui ont lieu au tout début du printemps (mismars), notamment les soirs de météo douce et pluvieuse, plusieurs centaines d'individus traversent la D237 pour aller rejoindre la mare et se font écraser au passage des voitures. En automne, une fois la période de reproduction achevée, la diminution de la durée du jour pousse petit à petit les tritons à regagner leurs habitats d'hiver, et à traverser de nouveau la D237 avec la même mortalité.

Depuis les premiers suivis de mortalité mis en place en 2009, 1700 individus en moyenne se font écraser chaque année, dont trois espèces particulièrement concernées : les tritons alpestres, palmés et crêtés.

Pour pallier ce problème, en 2012, le comité de gestion de la réserve a décidé de conduire une étude de faisabilité d'un passage à petite faune sur cette portion de route. En 2013, le bureau d'études Fauna Consult a réalisé cette étude. Du fait de la configuration particulière du site de Vauville et du coût élevé que représente la construction d'un crapauduc et de son entretien, ce bureau d'étude a préconisé des solutions alternatives, plus pérennes et peut être plus pertinentes en termes d'objectifs fixés. En fin d'année 2016, après de nombreuses discussions, face au constat de la forte mortalité d'amphibiens sur la route communale et aux recommandations émises dans le rapport, les membres du comité de gestion de la réserve ont proposé à la commune de Vauville de prendre un arrêté permettant la



fermeture temporaire de la portion de route concernée par la traversée des tritons. En janvier 2017, cette proposition a été acceptée par les membres du conseil municipal de Vauville et la décision de fermer la route pendant les deux périodes de migration (3 semaines entre octobre et novembre – 3 semaines entre mars et avril) a été prise pour être effective dès l'automne 2017.

Lors des deux phases de fermeture de la route, la circulation sera déviée (hormis pour les riverains) après le belvédère, à l'arrivée sur le petit Thôt et coupée sur la Rigolette-rie. À noter qu'il n'est pas possible de mettre en place cette déviation uniquement le soir, en raison de la gestion que cela suppose (pose et enlèvement des barrières). De plus, aucune date précise ne peut être donnée à l'avance puisque les déplacements des amphibiens sont dépendants des conditions météorologiques. Parallèlement à cette fermeture, à la demande de la commune, des aménagements légers ont été mis en place : deux barrières en bois permettant de matérialiser la fermeture, deux panneaux pédagogiques réalisés par le CPIE du Cotentin, qui expliquent aux usagers de la route les raisons de cette fermeture et deux panneaux

signalétiques « attention traversée nocturne de batraciens » afin de prévenir les automobilistes d'éventuelles traversées d'amphibiens en dehors des périodes de fermeture.

Pour que les habitants de Vauville soient intégrés dans les actions de protection du patrimoine naturel local, le comité de gestion a également souhaité qu'une campagne de communication soit effectuée auprès des habitants de Vauville. Le but de cette

campagne étant de cibler leur conscience écologique via la sensibilisation des enfants de l'école primaire, et ainsi faire de chaque enfant un ambassadeur de la protection des amphibiens de Vauville.

Un panneau pédagogique a donc été réalisé par les enfants de la classe de grande section/CP de l'école de Vauville. Ce panneau a été affiché dans l'observatoire, au sein de la réserve naturelle. Sur ce panneau, les enfants expliquent avec leurs mots, la problématique liée à la protection des amphibiens et particulièrement des tritons sur la commune de Vauville. Ils expliquent également les raisons de la fermeture temporaire de la route. Alors, si tout se passe bien, les tritons et autres batraciens pourront bientôt traverser la route sans encombre. Affaire à suivre donc....

*Marie-Léa Travert (texte & photo)*